

Projets : les parents d'élèves inquiets

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 16 octobre 2017

390 mots



Les parents d'élèves sont inquiets au sujet des projets pédagogiques des écoles primaires refusés ou non financés. - Crédit Archives OF / Yves-Marie Quemener

L'inspecteur de l'Éducation nationale et la Ville sont interpellés autour de projets pédagogiques refusés ou non financés.

Un collectif interAPE (association de parents d'élèves) publie un communiqué concernant des activités pédagogiques dans les écoles publiques élémentaires de Granville. Une pétition devrait être mise en ligne.

Début 2017, les professeurs des écoles doivent décrire leurs projets et sorties pédagogiques pour 2017-2018. En fonction de l'intérêt et de la cohérence pédagogique, une commission en autorise ou refuse certains. D'après le service des affaires scolaires, la Ville finance ensuite les projets retenus par l'inspecteur d'académie. L'un de théâtre, un peu plus coûteux, a été refusé. Pour l'inspecteur d'académie, il n'a pas été refusé mais non financé. Nous ne savons donc pas réellement qui a interdit certaines activités pédagogiques... Si problème de financement il y a, nous souhaitons en être informés.

Les sorties refusées sont presque toutes gratuites ou peu coûteuses (sauf le transport) : découverte du Plat-Gousset, visite en forêt, du *Marité*, des chars du Carnaval, à la ferme... Un choix est également demandé entre la médiathèque ou le musée Anacréon, mais pas les deux. Les refus ne sont pas argumentés pour permettre de corriger une éventuelle incohérence. Ainsi, autour du même projet, on autorise à une classe de cycle 2 ce qu'on refuse à une autre.

Certains projets, ressemblant plus à des actions de communication d'une grande enseigne (nettoyage des plages) qu'à un projet pédagogique, ont été autorisés, avec des cars mis à disposition par la Ville, pour certaines écoles. Un nettoyage de plage est-il plus intéressant qu'une découverte des arbres ?

Nous souhaitons que l'inspecteur d'académie ou les affaires scolaires donnent vraiment leur avis sur les refus, permettant ainsi d'améliorer la rédaction du projet. Autre souhait : un

assouplissement des règles pour permettre aux enseignants d'aller plus loin s'ils ont senti un intérêt pédagogique. »